

Disponible en ligne 20 août 2014



Le cheminement de la personne adulte ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC) à travers les divers établissements partenaires du consortium montréalais : une question d'efficience et de respect de l'usager[☆]

The trajectory of adults who have sustained a traumatic brain injury (TBI) throughout the various partner establishments of the Montreal Consortium: A matter of efficiency and respect for the patient

P. Vincent

Disponible en ligne sur

ScienceDirect

www.sciencedirect.com

Programme pour les adultes ayant subi un traumatisme craniocérébral, centre de réadaptation Lucie-Bruneau, 2275, avenue Laurier Est, Montréal QC H2H 2N8, Canada

Abstract

This article illustrates how close collaboration of the consortium partnership results into a synergy for the benefit of patients and their families. After an overview of complementary mandates and shared values of the partners involved, we will present the means put forward to ensure a smooth, personalized and respectful transition while maximizing the effectiveness and efficiency of the underlying clinical and administrative processes.

© 2014 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Keywords: Traumatic brain injury, Rehabilitation, Physical disability, Health care consortium, Partnership

Résumé

Le présent article illustre comment le travail d'étroite collaboration des partenaires du consortium dégage une synergie au bénéfice des usagers et de leurs proches. Après un survol des mandats complémentaires des partenaires impliqués et des valeurs communes partagées de ces derniers, nous présenterons les moyens mis de l'avant pour assurer une transition harmonieuse, personnalisée et respectueuse des usagers tout en optimisant l'efficacité et l'efficience des processus clinico-administratifs sous-jacents.

© 2014 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Mots clés: Traumatisme craniocérébral, Réadaptation, Déficience physique, Consortium de soins, Partenariat

Les partenaires

Le consortium de soins et de services de Montréal pour les adultes ayant subi un traumatisme craniocérébral (TCC) modéré ou grave¹, a été désigné en 2004 par le ministère de la Santé et des Services sociaux comme la seule instance responsable d'assurer la prise en charge globale et la continuité des soins et services spécialisés et surspécialisés de la phase aiguë jusqu'au maintien dans la communauté pour le

e-mail: pvincent.crlb@ssss.gouv.qc.ca.

La version originale de cet article est parue dans le volume 9, numéro 4. édition HIVER 2013-2014 de la revue Le Point en administration de la santé et des services sociaux. Cet article est reproduit avec l'aimable autorisation des éditions du Point.

¹Niveaux de sévérité déterminés en fonction de critères standardisés reposant entre autres sur la durée de l'altération de l'état de conscience et l'étendue des dommages cérébraux documentés aux examens neuroradiologiques.

Tableau 1		
Mandats et rôles des partenaires du consortium intra régional.		
Établissements	Mandat	Rôles
Centre universitaire de santé McGill (CUSM HGM) Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (HSCM)	Soins tertiaires en traumatologie	Sauver la vie de la personne Stabiliser sa condition médicale Débuter la réadaptation
Institut de réadaptation Gingras Lindsay de Montréal (IRGLM)	Réadaptation fonctionnelle intensive (RFI interne et externe)	Préparer la personne à retourner vivre à domicile de façon sécuritaire
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau (CRLB) Centre de réadaptation Constance-Lethbridge (CRCL)	Réadaptation axée sur l'intégration sociale (en externe)	Favoriser la reprise des activités à domicile et dans la communauté incluant les déplacements Soutenir le retour au travail ou aux études
Association québécoise des traumatisés crâniens (AQTC)	Soutien à l'intégration sociale	Informer, sensibiliser et promouvoir les droits de la personne Soutenir la personne et ses proches en vue de favoriser l'intégration sociale et le maintien dans la communauté

territoire montréalais. Le tableau 1 illustre les mandats et rôles de chacun des partenaires du consortium intrarégional. Chaque année, plus de 200 usagers d'âge adulte² ayant subi un TCC dans des circonstances variées (accidents de la route ou du travail, chutes, agressions) cheminent au sein du consortium montréalais, ce qui requiert un travail d'étroite collaboration des partenaires impliqués.

Les valeurs partagées

Différentes valeurs partagées par les partenaires favorisent la collaboration et contribuent à la création d'une synergie au bénéfice des usagers et de leurs proches. Ainsi, des efforts soutenus sont déployés afin d'une part, maintenir l'usager et ses proches au centre des préoccupations des équipes d'interventions et d'autre part, qu'ils soient partie prenante des décisions les concernant. Le cheminement de l'usager dans le consortium est également planifié en fonction des besoins spécifiques de ce dernier et de l'expertise de chacun des partenaires. L'accessibilité aux services est donc assurée au bon moment, au bon endroit et avec la bonne intensité. Par ailleurs, il est à noter que ce travail ne pourrait s'effectuer

 L'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal (ASSSM)

sans la collaboration soutenue des différents acteurs du

- Les centres de santé et de services sociaux de Montréal (CSSS)
- La Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)

- L'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- Les établissements spécialisés du réseau de la santé et des services sociaux (ex : (dépendance, santé mentale et gériatrie)
- Le programme pour les personnes ayant un trouble grave du comportement du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Facteurs facilitant le cheminement de l'usager

De manière à assurer une transition harmonieuse, personnalisée et respectueuse des usagers et de leurs proches, et dans un souci d'optimiser l'efficacité et l'efficience des processus clinico-administratifs sous-jacents, différents moyens sont mis de l'avant par les partenaires du consortium montréalais.

Signalements et échanges d'informations entre les coordonnateurs cliniques

Un mécanisme de signalement dénominalisé destiné aux établissementsen aval est effectué par les établissements de soins tertiaires et de RFI et ce afin d'assurer un suivi sur le cheminement de la clientèle. Cette façon de faire facilite également la planification des admissions et inscriptions dans les différents établissements. Des suivis réguliers sont effectués afin de maintenir à jour les informations (ex. : dates de plan d'intervention et de congé, décès de l'usager, orientation en hébergement, etc.).

Participation au plan d'intervention (PI) final

Les coordonnateurs cliniques (ou autres intervenants significatifs) des établissements de RAIS participent au plan

réseau dont :

²Toute personne âgée de plus de 16 ans.

Download English Version:

https://daneshyari.com/en/article/2703504

Download Persian Version:

https://daneshyari.com/article/2703504

<u>Daneshyari.com</u>